

# Les femmes dans le monde du travail depuis 1945

## Fiche réponses

Thème 3  
Fiche 3

### Fiche 3 : Un âge d'or de la mobilisation féministe

#### Document 1

**1. Décrivez le plus précisément possible les manifestantes (image du dessous) et comparez-les avec les manifestants (image du dessus), notamment leurs tenues respectives. Pensez-vous que les femmes et les hommes occupent les mêmes positions dans le monde du travail de l'époque ? Justifiez votre réponse.**

L'image montre des femmes de mineurs défilant dans une rue de Decazeville (ville minière du département de l'Aveyron). Elles portent des pancartes sur lesquelles apparaissent différents messages : « donnez satisfaction aux mineurs », « 1961 Noël inoubliable » (un slogan à double sens puisque les femmes de mineurs avaient été séparées de leurs conjoints – qui occupaient la fosse – pendant les festivités), « pas d'aumône, notre dû » ou encore « nous soutiendrons la [défe]nse de nos foyers ». On comprend qu'il s'agit de ménagères dont la subsistance est assurée par le salaire de leur conjoint, d'où leur ralliement à cette cause (le maintien du site minier) qui les concerne très directement car il met en péril leurs familles.

Sur la photo de gauche, les mineurs portent leurs vêtements de travail (blouse, casque, lampe frontale) qui permettent de les identifier au premier coup d'œil. Ils revendiquent ainsi fièrement leur appartenance à un corps professionnel dont ils arborent la tenue et les accessoires. Quant à leurs épouses, elles sont vêtues de robes ou de jupes (aucune ne porte de pantalon) et de manteaux (la scène se déroule en hiver, ainsi que le rappelle l'allusion à « Noël 1961 »). La plupart portent des talons. Ces simples tenues de ville rappellent que, contrairement à leurs conjoints, elles ne sont pas unies par une identité professionnelle. Ce qui les rassemble, c'est leur statut de ménagères mariées à des mineurs et c'est à ce titre qu'elles se mobilisent.

La photo a été prise quatre ans avant la loi autorisant les épouses à exercer un métier sans l'accord de leur conjoint. Ce sont alors encore les hommes qui travaillent dans le couple et les femmes mariées dépendent financièrement de leur conjoint.

### Document 2

**2. Présentez le document : nature, sujet, auteur, date. En vous aidant du document, rappelez en quelques mots ce qui se passe en France en mai 1968.**

Le document est un texte extrait d'un tract de la CGT, l'une des plus anciennes et puissantes organisations syndicales françaises. Il a été écrit par une femme syndicaliste, Madeleine Colin, secrétaire de la CGT. Le document a été publié en mai 1968, époque qui correspond, ainsi que le rappelle l'autrice, à l'un des mouvements sociaux les plus importants que la France ait connus.

De grandes manifestations et des grèves ont lieu dans tout le pays ainsi que quelques affrontements violents avec les forces de l'ordre, pour dénoncer la crise économique qui commence à toucher la France ainsi que, plus généralement, l'autorité du régime gaullien. Il y est question de la mobilisation des femmes lors de cet événement majeur.

**3. Soulignez les passages du texte qui montrent la part que les femmes prennent aux événements évoqués.**

**À l'aide du document, comment expliquez-vous une telle mobilisation ?**

L'autrice donne plusieurs éléments permettant de comprendre la forte mobilisation des femmes en mai 68.

Elles sont affectées en tant que travailleuses par les problèmes qui touchent l'ensemble des actifs : le chômage et les bas salaires par exemple. À ce titre, elles participent au mouvement de la même façon que les autres travailleurs. Le texte indique cependant que les femmes souffrent beaucoup plus de ces difficultés que leurs homologues masculins (par exemple, elles sont plus touchées par le chômage et leur niveau de rémunération est très souvent inférieur à celui des hommes, voir fiche précédente).

Elles sont en plus confrontées à des problèmes qui touchent plus spécifiquement les femmes comme la question des congés maternité par exemple (à une époque où la prise en charge des jeunes enfants était entièrement laissée aux mères, le congé paternité n'ayant été mis en place qu'à partir de 2002).

# Les femmes dans le monde du travail depuis 1945

## Fiche réponses

Thème 3  
Fiche 3

### Document 3

#### 4. Présentez le document : nature, sujet, auteur, date. À quel événement ce document fait-il référence ? (Vous pouvez vous aider du texte introductif).

Le document est tiré d'un reportage photo paru dans le magazine de la CGT *Antoinette*. Il a été écrit par Christiane Gilles (qui succéda à Madeleine Colin, l'autrice du document 2, à la tête de la rédaction du magazine) en 1978, qui correspond à une époque de forte mobilisation féministe. Il est question dans cet article des sujets abordés au cours de la 6e conférence CGT des femmes salariées.

#### 5. D'après le document, pour quelles raisons certaines militantes ne sont-elles pas tout à fait satisfaites de l'organisation syndicale à laquelle elles appartiennent ? Que proposent-elles pour changer les choses ? Est-ce que tout le monde est d'accord avec leur proposition ? Justifiez votre réponse.

L'autrice rapporte des problèmes soulevés par certaines intervenantes de la conférence qui mettent en avant leurs difficultés à s'exprimer au sein de leur syndicat (la CGT). Elle explique ainsi que les problèmes spécifiques auxquels les travailleuses sont confrontées comme la contraception ou l'avortement n'y seraient pas pris suffisamment au sérieux. De plus, certaines militantes semblent faire part de leur difficulté à prendre la parole face aux militants (masculins) les plus éminents du syndicat (les « ténors ») dont on devine qu'ils ont tendance à monopoliser la parole.

Pour faire face à ce malaise, des groupes-femmes ont été créés. On devine qu'il s'agit de groupes de parole non mixtes auxquels seules les femmes sont autorisées à participer afin de permettre une expression plus libre, notamment en ce qui concerne certains problèmes qui les concernent plus particulièrement.

Ce « phénomène » ne semble pas faire l'unanimité puisqu'il fait l'objet d'un « débat » lors de la conférence. De plus, une militante (dont les propos sont rapportés à la fin du premier paragraphe) semble dire que si les femmes ne sont pas prises au sérieux au sein du syndicat, c'est parce qu'elles n'expriment que des préoccupations domestiques (c'est donc de leur faute). Si elles acceptaient de s'attaquer aux vrais problèmes, elles seraient écoutées. Elle suggère donc que les « groupes-femmes » sont inutiles. L'autrice du reportage semble plutôt d'accord avec ce point de vue. Tout d'abord, elle choisit de terminer son paragraphe sur ces paroles (et donne donc à cette militante le dernier mot). De plus, les raisons avancées par les promotrices des « groupes-femmes » sont formulées de manière extrêmement prudente, sous forme interrogative. Cela donne l'impression que Christiane Gilles ne veut pas qu'il lui soit reproché de ne pas avoir fait état de ce problème, mais qu'elle ne veut pas non plus qu'on puisse penser qu'elle partage ces idées.